

2018-03-037-DVCS

nomenclature: 8.9.6

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

OBJET : CONVENTIONS ANNUELLES DE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
Mme MONTAUCET	procuration à	M. LAPEBIE
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25
24 (point n° 2018-03-031-DGS)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30
29 (point n° 2018-03-031-DGS)



2018-03-037-DVCS - CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Monsieur le Maire présente les conventions de partenariat avec les associations sportives et culturelles élaborées conformément aux dossiers de conventionnement remis par celles-ci, et concernant

soit :

- le montant de la subvention annuelle allouée,

et/ou

- d'un projet spécifique

et/ou

- la mise à disposition régulière d'installations sportives municipales

Voir tableau en annexe

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29

Vu la délibération n°2018-02-002-DR/FIN en date du 07 Février 2018 attribuant les subventions aux associations

Considérant le projet de convention,

DELIBERE

APPROUVE les Conventions de Partenariat à intervenir avec les associations sportives et culturelles relatives soit l'attribution d'une subvention annuelle pour l'année 2018 et/ou au soutien de projet spécifique et/ou à la mise à disposition régulière d'installations sportives.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions de partenariat.

DIT que la somme nécessaire est prévue au Budget.

Vote: 29

Pour: 29

M. Garans ne prenant pas part au vote

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 mars 2018

Le Maire





CONVENTIONS DE PARTENARIAT 2018 AVEC ASSOCIATIONS SPORTIVES et CULTURELLES

Associations SPORTIVES	Mise à disposition régulières des installations municipales	Subvention Projet spécifique	Subvention Fonctionnement
AEROFIT'S CLUB TARNOS	OUI		250 €
ALTB	OUI		1.500 €
AST OMNISPORTS			38000 €
AST Aérobie	OUI		
AST Athlétisme	NON		
AST Course à pied	NON		
AST Free Danse	NON		
AST Football	OUI		
AST Gymnastique Volontaire	OUI		
AST Hip Hop	OUI		
AST Karaté	OUI		
AST Pétanque	OUI		
AST Yoga	OUI		
ASTT Tennis	OUI	1800€ Bail location courts tennis municipal	700 €
B.T.S.	NON		27.000 €
Cadence Forme	OUI		0
DISC GOLF Sud Landes	NON		200 €
ECOLE DE RUGBY	NON		2.000 €
Randonnées et Tourisme Pédestre	NON		200 €
SICSBT OMNISPORTS			25280 €
SICSBT Boxe Anglaise	NON		
SICSBT Boxe Française	NON		
SICSBT Chorale (culture)	NON		
SICSBT Cyclotourisme	NON		
SICSBT Danse Classique	NON		
SICSBT Danse Contemporaine	OUI		
SICSBT Echasses	NON		
SICSBT Echecs	OUI		
SICSBT Entretien Physique	OUI		
SICSBT Judo	NON		
SICSBT kenpo kaï	NON		
SICSBT Gymnastique Sportive	OUI		
SICSBT Handball	OUI		
SICSBT Musculation	NON		
SICSBT Pôle Dance	OUI		
SICSBT Tir à l'Arc	OUI		
SICSBT Taï Chi Chuan	NON		
SICSBT Surf	OUI		



Sud-Ouest Aïkido	OUI		0
TENNIS CLUB LA PALIBE	NON	1 000€ Aide travaux éclairage 1 court	1.200 €
TREC	OUI		200€
VELO CLUB TARNOS	OUI	2000€ Organisation de l'arrivée d'une étape de la course cycliste L'ESSOR BASQUE à TARNOS	5.500 €

Associations CULTURELLES	Mise à disposition régulières des installations municipales	Subvention Projet spécifique	Subvention Fonctionnement
AEP AEOLIA	NON	150 € organisation concerts	150 €
AMIS DE L'ART	NON		600 €
ANACR	NON		300 €
CENTRE CULTUREL ET SOCIAL BOUCAU-TARNOS		500 € organisation 40 ème anniversaire	8 700 €
CCSBT Aquarelle	OUI		
CCSBT Calligraphie	OUI		
CCSBT Cirque	OUI		
CCSBT Danse Espagnole	OUI		
CCSBT Dessin Peinture	OUI		
CCSBT Généalogie	OUI		
CCSBT Planches et Plume	NON		
CCSBT Théâtre	OUI		
CLUB DES AINES DES BARTHES	OUI		500 €
COMITE DES FETES TARNOS	OUI		25 000 €
CHORALE ERMEND BONNAL	OUI		800 €
LA LOCOMOTIVE	OUI		13000 €
RENCONTRE ET AMITIE	OUI		600 €